

Santé et sécurité au travail : quelles priorités pour les crédits 2025 ?

CSA du réseau Forêt-Agriculture du 24 avril 2025

Ce groupe de travail était présidé par Philippe SOLERS, inspecteur général, membre du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER).

FO Agriculture était représentée par : Soizic BLOT (SNTMA-FO), Annie BOUCHOUCHA (SNTMA-FO), Emmanuel CHARASSE (FO Enseignement agricole), Peggy LAPIERRE (SNAMA-FO), Mathieu PINSON (SNTMA-FO), THIBAUT Sylvain (SNTMA-FO) et Gisèle VIMONT (SNAMA-FO).

FO Agriculture est l'union des syndicats FO au MASA. Elle est notamment composée du Syndicat National des Techniciens supérieurs du Ministère en charge de l'Agriculture (SNTMA-FO), du Syndicat National des Ingénieurs de l'Agriculture et de l'Environnement (SNIAE-FO), du Syndicat National des Agents administratifs et de l'IFCE du Ministère de l'Agriculture (SNAMA-FO) et du syndicat national des personnels de l'enseignement agricole et de l'ANSES (FO Enseignement Agricole).

Introduction

Dans le cadre de sa mission de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, la formation spécialisée du CSA ministériel dispose chaque année d'une enveloppe budgétaire destinée à financer des projets locaux en santé et sécurité au travail (SST). Le groupe de travail réuni le 24 avril 2025 avait pour objectif d'examiner les dossiers déposés au titre de l'année en cours, en lien avec le plan de prévention 2024-2027. À travers cette démarche, il s'agit de valoriser les initiatives concrètes, structurées et collectivement portées, répondant aux priorités définies au niveau ministériel. Ce compte-rendu présente les principaux enseignements de l'analyse des projets, les tendances observées, ainsi qu'une lecture croisée des problématiques les plus fréquemment rencontrées sur le terrain.

Résumé

Chaque année, la formation spécialisée du CSA ministériel dispose d'un budget destiné à soutenir des actions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Ce financement s'inscrit dans le cadre du plan de prévention 2024-2027, avec des priorités définies et des critères précis à respecter pour les porteurs de projets.

Objectifs du groupe de travail : Réuni le 24 avril 2025, le groupe de travail "Crédits SST" avait pour mission d'évaluer les projets déposés pour obtenir une subvention. L'analyse reposait sur trois critères principaux :

- L'inscription dans l'un des six domaines prioritaires,
- L'existence d'un cofinancement, dans la limite de 5 000 € par dossier,
- La consultation des instances locales (CoHS, représentants du personnel...).

Résultats de l'évaluation : Sur les 24 dossiers examinés, 19 ont été retenus (totalement ou partiellement), et 5 ont été rejetés. Les projets retenus se distinguaient par leur portage collectif, leur méthodologie structurée et leur adéquation avec les priorités SST (notamment les RPS et les TMS). Ils ont souvent été cofinancés à hauteur de 50 %, avec un budget compris entre 3 000 € et 5 000 €, et portés par des prestataires reconnus.

Tendances observées : Les domaines les plus représentés concernaient les risques psychosociaux (RPS) et les troubles musculosquelettiques (TMS), notamment dans les abattoirs, services techniques, et établissements d'enseignement agricole. Les projets privilégiés étaient ceux construits collectivement, avec une implication forte des acteurs locaux.

Motifs de rejet : Les projets non retenus présentaient souvent un faible ancrage institutionnel, un non-respect des critères (pas de cofinancement, hors champ SST), ou encore un recours à des prestataires non adaptés. Certains dossiers étaient redondants, peu innovants ou montés dans l'urgence, ce qui a nui à leur recevabilité.

Analyse thématique : TMS et RPS : Deux grandes thématiques ont dominé :

- **Les TMS**, touchant surtout les agents de terrain (abattoirs, SIVEP, etc.), ont donné lieu à des études ergonomiques et des actions d'aménagement du poste de travail.
- **Les RPS**, très présents dans les établissements d'enseignement, ont fait l'objet de démarches collectives (diagnostics, théâtre-forum, co-développement) visant à améliorer le climat social et prévenir l'épuisement professionnel.

Dans les deux cas, les projets les plus efficaces étaient ceux impliquant les directions, les services de prévention, la médecine de prévention, et parfois les organisations syndicales.

Ce bilan confirme l'intérêt d'un soutien ciblé à des projets locaux bien construits, centrés sur des enjeux concrets de santé et de qualité de vie au travail.

Contexte général

La formation spécialisée du CSA Ministériel bénéficie chaque année d'une enveloppe budgétaire pour subventionner des actions en faveur de la **santé et de la sécurité au travail (SST)**. Cette procédure vise à soutenir des initiatives concrètes de **prévention des risques professionnels** et **d'amélioration des conditions de travail**.

Chaque année, une note précise :

- Les **domaines prioritaires éligibles** au financement,
- Les modalités de **soumission** et de **justification des demandes**,
- Le **bilan des financements** de l'année précédente,
- Les **formulaire**s à utiliser pour la demande et le suivi des crédits.

Objectif du GT "Crédits SST"

Réuni le 24 avril 2025, le **groupe de travail SST** a examiné 18 projets déposés dans le cadre du plan de prévention 2024-2027. L'analyse s'est appuyée sur trois critères principaux :

- **Inscription dans l'un des six domaines prioritaires**,
- **Existence d'un cofinancement**, respectant un plafond de 5 000 € maximum par dossier,
- **Partage avec les instances locales** (CoHS, représentants du personnel...).

Bilan général

- **Dossiers retenus (totalement ou partiellement)** : 19
- **Dossiers non retenus** : 5

Tendances constatées

- Fort volume de projets dans les domaines des **RPS (domaine 4)** et des **abattoirs/SIVEP (domaine 3)**.
- Rejet fréquent en raison de **prestataires non adaptés**, de **devis imprécis** ou d'un **faible portage institutionnel**.
- Les projets **structurés et co-construits localement** ont été privilégiés.

Profil des projets financés

Caractéristiques communes :

- Portage **collectif** (mobilisation des CoHS, représentants du personnel, ISST...),
- Objectifs SST prioritaires : **RPS, TMS**, amélioration des **conditions de travail**,
- **Méthodologie structurée** : co-développement, diagnostics participatifs, accompagnement managérial,
- **Co-financement respecté** (souvent à 50 %),
- **Montants raisonnables** : entre 3 000 € et 5 000 €,
- Recours à des **prestataires reconnus** (Ergotec, Grégory Bouillet...).

Types d'actions soutenues :

- Études ergonomiques (ex. abattoirs),
- Formations internes structurantes (ex. affûtage),
- Démarches collectives (méthode Aréseau, théâtre-forum),
- Projets innovants ou duplicables à l'échelle nationale.

 FO Agriculture a signalé au cours des échanges, que certains des projets retenus ne semblaient pas respecter les critères rappelés en début de séance notamment l'absence de concertation locale effective avec les représentants du personnels, notamment en CSA-FS.

FO Agriculture a souligné le coût excessif de certaines démarches, au regard des contraintes budgétaires imposées aux agents

FO Agriculture a aussi rappelé la lassitude croissante de certains agents vis à vis de ce type de démarche descendante.

Ces éléments invitent à rester vigilants quant à la cohérence entre les critères de recevabilité affichés et leur application dans l'instruction des dossiers.

Profil des projets non financés

Caractéristiques fréquentes :

- Faible ancrage collectif : absence de consultation des IRP, CoHS non mobilisé,
- Non-respect des critères : absence de cofinancement, action hors champ SST,
- Prestataires inadaptés (hors marché, psychologues non référencés...),
- Actions redondantes ou non innovantes,
- Projets **peu matures**, montés dans l'urgence.

Exemples de motifs de rejet :

- Formations isolées sans transformation organisationnelle,
- Sophrologie, sécurité routière ou handicap hors priorités SST,
- Études déjà menées sans mise en œuvre des recommandations.

Analyse croisée : TMS vs RPS

Parmi les projets examinés, deux grandes thématiques ont concentré l'essentiel des demandes de financement :

- les **troubles musculosquelettiques (TMS)**, notamment dans les services techniques ou de terrain (abattoirs, inspection, SIVEP...),
- les **risques psychosociaux (RPS)**, très présents dans les établissements d'enseignement agricole (EPL).

Ces deux volets illustrent bien la **diversité des enjeux SST** : d'un côté, la recherche de solutions concrètes face à des contraintes physiques et organisationnelles; de l'autre, la volonté de restaurer le dialogue social et de prévenir l'épuisement professionnel dans des contextes souvent marqués par des tensions internes.

L'analyse croisée ci-dessous permet de mieux cerner les logiques d'intervention, les cibles prioritaires et les leviers d'action spécifiques à chaque domaine.



Thématique	TMS (Domaine 3)	RPS (Domaine 4)
Cible	Agents techniques (abattoirs, SIVEP, DDPP)	Personnels encadrants, enseignants, équipes EPL
Contexte	Travail physique, manutention	Climat social dégradé, tensions internes
Action type	Étude ergonomique, outillage, formation	Co-développement, diagnostic, théâtre-forum
Portage	Direction + prévention + médecine	Direction + ISST, parfois OS
Résultat	Gain mesurable en conditions de travail	Réduction des tensions, amélioration du climat
Risques	Faible suivi terrain	Actions symboliques sans changement durable

*L'équipe **FO Agriculture***



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr



Annexe : Synthèse des projets SST et leur financement

N°	Département / Structure	Domaine principal	Montant demandé	Financement accordé	Statut	Motifs
1	Côte d'Or / DDPP 1	1, 3 : Outils de pilotage de la prévention, Amélioration des conditions de travail en abattoir	Non renseigné	Non renseigné	Action ne nécessitant pas de financement	Manque de données financières, mais dossier robuste sur le fond.
2	Var / DDPP	1, 4 : Outils de pilotage de la prévention, Prévention des risques psychosociaux (RPS)	5 600 €	3 300 € (50%)	Retenu	Approche équilibrée entre technique (outils) et humaine (RPS), très pertinent pour un service déconcentré.
3	Bouches-du-Rhône / EPLEFPA ALPILL Campus 2	1 : Outils de pilotage de la prévention	9 960 €	Non retenu	Non retenu	Dossier non retenu en raison du manque de cofinancement.
4	Bouches-du-Rhône / DDPP13	5 : Prévention des risques liés aux agents chimiques	7 992 €	4 000 € (50%)	Retenu	Faiblesse de justification, mais dossier prioritaire retenu à la hauteur de 50%.
5	Vendée / EPLEFPA La Roche sur Yon 3	4 : Prévention primaire des RPS	1 500 €	Non retenu	Non retenu	Budget modeste, proposition non en cohérence parfaite avec l'engagement local.
6	Pyrénées-Orientales / EPLEFPA Perpignan Roussillon 4	4 : Prévention primaire des RPS	3 800 €	Non retenu	Non retenu	Démarche adaptée à l'environnement EPLEFPA, mais le prestataire n'était pas adéquat.
7	Sarthe / EPLEFPA La Germinière Rouillon	4 : Prévention primaire des RPS	10 000 €	5 000 € (50%)	Retenu	Volonté de transformation culturelle en profondeur, projet ambitieux et structurant.
8	Rhône / VetAgro Sup Lyon	3 : Santé, sécurité et conditions de travail en abattoir	6 600 €	3 000 € (50%)	Retenu	Dossier solide, à fort impact pédagogique.
9	Finistère / DDPP29	3 : Santé, sécurité et conditions de travail en abattoir	9 120 €	4 000 € (50%)	Retenu	Projet bien ciblé, intervention chirurgicale sur les problématiques métiers.
10	La Réunion / DAAF974 5	4 : Prévention primaire des RPS	2 000 €	Non précisé	Non retenu	Action symbolique forte, mais ne rentre pas dans le champ de l'action.
11	Puy-de-Dôme / DRAAF AURA	4 : Prévention primaire des RPS	20 010 €	5 000 €	Retenu	Pragmatique, allie prévention et accompagnement du changement.
12	Yvelines / Agrocampus de Saint-Germain-en-Laye	4 : Prévention primaire des RPS	13 316 €	5 000 € (37%)	Retenu	Budget conséquent, justifié par une approche pluridisciplinaire.
13	Mayenne / DDETSPP 53	4 : Prévention primaire des RPS	5 500 €	3 000 € (50%)	Retenu	Bonne articulation entre évaluation des risques et renforcement du collectif.
14	Moselle / EPLEFPA Metz – Courcelles-Chaussy 6	1, 4 : Outils de pilotage de la prévention, Prévention primaire des RPS	8 436 €	Non retenu	Non retenu	Dossier exemplaire, mais budget non conforme aux critères de financement.

N°	Département / Structure	Domaine principal	Montant demandé	Financement accordé	Statut	Motifs
15	Deux-Sèvres / EPLEFPA Bressuire – Campus des Sicaudières	4 : Prévention primaire des RPS	8 000 €	6 000 € (75%)	Retenu	Forte appropriation par l'équipe de direction, propice à une dynamique collective durable.
16	Charente / EPLEFPA campus agro-viticole La Couronne	1 : Outils de pilotage de la prévention	6 000 €	2 000 € (33%)	Retenu	Démarche pédagogique, mais risque sur l'engagement interne, avec des faiblesses.
17	Pas-de-Calais / DDPP62	3 : Santé, sécurité et conditions de travail en abattoir	5 000 €	2 500 € (50%)	Retenu	Projet ciblé et facilement opérationnalisable.
18	Charente-Maritime / EPLEFPA Surgères	4 : Prévention primaire des RPS	11 360 €	5 000 € (44%)	Retenu	Approche méthodologique bien alignée avec les besoins.
19	Puy-de-Dôme / EPLEFPA des Combrailles	4 : Prévention primaire des RPS	8 000 €	5 000 € (62%)	Retenu	Forte implication de l'équipe de direction, pilotage exemplaire.
20	Alpes-de-Haute-Provence / EPLEFPA Digne – Carmejane	6 : Conditions de travail en exploitation agricole	5 289,27 €	5 000 € (94%)	Retenu	Manque de clarté dans l'articulation entre prévention et pédagogie.
21	Yvelines / Bergerie nationale de Rambouillet	4 : Prévention primaire des RPS	2 532 €	2 000 € (79%)	Retenu	Action ciblée et pragmatique, bien dimensionnée aux besoins.
22	Charente / DDETSPP16	3 : Santé, sécurité et conditions de travail en abattoir	11 220 €	5 000 € (50%)	Retenu	Bonne articulation entre conditions de travail et exigence sanitaire. Projet répondant aux priorités nationales sur les abattoirs.
23	Jura / EPLEFPA Montmorot	4 : Prévention primaire des RPS	3 318 €	2 339 € (70%)	Retenu	Démarche bien construite, avec un objectif de médiation et gestion des conflits.
24	EPLEFPA Rochefort en Montagne	4 : Prévention primaire des RPS	-	5 000 €	Retenu	Accompagnement par des prestataires extérieurs pour renforcer la culture du dialogue et de la transformation.